

Séez, le 24 novembre 2016

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Cité Scolaire et Communauté de Communes : un partenariat fort et grandissant

Depuis 2003, la Communauté de Communes de Haute Tarentaise encourage et soutient des actions à destination des jeunes de la Cité Scolaire Saint-Exupéry de Bourg Saint Maurice.

### Développer les actions auprès de la jeunesse

La Cité Scolaire Saint-Exupéry de Bourg Saint Maurice regroupe la quasi-totalité des collégiens du territoire. Ainsi, dans une volonté commune de participer à l'éducation sociale, culturelle et sportive des jeunes, la Communauté de Communes et la Cité Scolaire ont établi un partenariat.

Ce partenariat, basé sur différentes actions ayant lieu hors des heures de cours, répond à plusieurs objectifs :

- favoriser l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilité des jeunes en leur apprenant la vie en collectivité et en favorisant leur engagement
- valoriser les temps de loisirs en y ajoutant une dimension éducative et préventive.

Les activités liées à ce partenariat permettent aussi d'établir une collaboration avec les familles et les différents acteurs éducatifs. Les animateurs peuvent également relayer des informations relatives aux actions du service Jeunesse.

Au fil des années, une forte relation de confiance s'est tissée entre la Communauté de Communes de Haute Tarentaise et la Cité Scolaire, qui se concrétise par la participation de plus en plus importante du Service Jeunesse aux instances (le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté par exemple), ou aux projets de l'Etablissement, et réciproquement.

### Une équipe d'animation pour les collégiens

Lors des temps périscolaires (en dehors des heures de cours, le midi et le soir), une équipe d'animation de la Communauté de Communes est mise à disposition des collégiens dans l'établissement scolaire. Ils peuvent ainsi participer à des activités sportives ou artistiques de leur choix (foot salle, sculpture, basket, trampoline...), mais également découvrir l'ensemble des services proposés aux jeunes tout au long de l'année.



Le Centre de Documentation et d'Informations de la Cité Scolaire

## Des projets communs

---

Fort de cette relation, des projets se mettent en place entre les deux entités.

Ainsi, en 2014, une web-radio a été créée par les lycéens. Et en 2015, dans le cadre de la semaine de solidarité internationale, les élèves ont été sensibilisés aux inégalités dans le monde à travers différents jeux participatifs et éducatifs.

## L'implication financière

---

Ce partenariat s'élève à un montant de l'ordre de 70.000 € entre les animations proposées (temps de travail des animateurs) et les différentes subventions versées pour les activités liées à la vie scolaire des jeunes au sein de la Cité Scolaire Saint-Exupéry :

- le Centre de Documentation et d'Informations (CDI)
- les activités sportives (UNSS)
- le ski-études
- le financement de la formation aux premiers secours pour les élèves de 4<sup>ème</sup>
- le Comité de Bassin d'Emploi (participation au « Carrefour des Métiers »).

## Le service Enfance-Jeunesse

---

Le Service Enfance-Jeunesse de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise intervient auprès des enfants de 3 à 11 ans (Accueils de Loisirs à Bourg Saint Maurice, Val d'Isère et Tignes), et des jeunes de 11 à 17 ans (Espace Jeunes). Il propose des animations diverses sur les temps périscolaires et pendant les vacances, et accompagne les jeunes dans leurs projets individuels ou collectifs.

De nombreux dispositifs existent pour les 11-17 ans :

- le Conseil Communautaire Jeunes depuis 2010, qui permet aux jeunes d'exprimer des idées ou des propositions de projets
- la Carte Jeunes, créée suite à un Conseil Communautaire Jeunes, qui offre de nombreux avantages (réductions dans les domaines du sport, de la culture, des transports...)
- l'aide au passage du BAFA-BAFD

### Le mot du Proviseur

---

*« Les questions d'éducation concernent l'ensemble de la société, les parents en premier lieu, mais aussi les élus, les associations et bien sûr l'école. De nombreuses initiatives existent et il est essentiel de travailler en complémentarité les uns avec les autres. C'est le sens du partenariat qui se renforce jour après jour entre l'établissement et le Service Jeunesse porté par la Communauté de Communes de Haute Tarentaise. Je ne peux que me réjouir de ce travail commun qui profite à tous et en premier lieu à nos jeunes ! »*

Le Proviseur de la Cité Scolaire Saint-Exupéry, Régis BERTHOLET

**Pour en savoir plus sur le service Enfance-Jeunesse de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise : [http://www.hautetarentaise.fr/contact\\_service\\_enfance\\_jeunesse.html](http://www.hautetarentaise.fr/contact_service_enfance_jeunesse.html)**

**Contact** : Service Enfance-Jeunesse, Communauté de Communes,  
M. Jérôme KERJEAN, 04.79.07.27.16